

Association swissdec
Rapport annuel
2011



Table des matières

Organisation	4
Comité	4
Centre opérationnel	6
Commission technique	8
Présentation des comptes	15
Compte de résultats (du 1.1.2011 au 31.12.2011)	16
Bilan au 31.12.2011	17
Budget et prévision 2012	18
Budget de l'association swissdec 2013	19
Rapport de l'organe de révision	20
Protection des données	21
Conseils et certifications 2011	23
Norme suisse en matière de salaire (ELM) 2011	24
Répartiteur	25
Résultats d'exploitation 2011/2012 (état au 31 mars 2012)	25
Marketing 2011–2012	26
Activités mises en œuvre ou prévues	26
Entreprises avec comptabilité salariale > 10 personnes	31
Entreprise sans comptabilité salariale < 10 personnes	31
Fiduciaire Suisse	32
Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale	32
Destinataires des données salariales	33
Projets	34
Planification des projets	34
Projet impôt à la source	35
Projet norme suisse en matière de droit aux prestations (KLEE)	35
Cartographie des processus swissdec	37
Calendrier 2011–2013	38

Avant-propos du président



La satisfaction et la confiance ne tombent pas du ciel. Pour les mériter, notre association n'a cessé de simplifier l'échange des données entre les entreprises et les partenaires participant à swissdec. Ce faisant, les besoins des membres de l'association sont au cœur des activités: la sécurité, la protection des données, la réduction des coûts et l'assurance qualité grâce à la standardisation de l'échange électronique des données via des logiciels de comptabilité salariale certifiés. Je suis très heureux que les prestations axées sur ces besoins aient été honorées par les parties concernées durant l'exercice 2011.

Un résultat solide à tous points de vue a été enregistré pour l'année sous rapport. Dans un contexte difficile, l'association a pratiquement atteint la totalité des objectifs fixés. Les conseils et les certifications de la norme suisse en matière de salaire (ELM), les activités de marketing, les projets menés à terme et ceux en cours («impôt à la source» et «norme suisse en matière de droit aux prestations (KLEE)» ont affiché une évolution réjouissante, dans le respect du budget global.

Je souhaiterais remercier mes collègues du comité et les collaborateurs du centre opérationnel de swissdec. Leurs performances et leur engagement sont la base de notre succès. Je suis convaincu que la réalisation des projets et des activités prévus nous permettra de contribuer durablement au développement futur de ce projet commun. Cette conviction constituera également notre moteur pour l'avenir.

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'U. Fricker'. The signature is written in a cursive style with a horizontal line above it.

Ulrich Fricker,
président de l'association swissdec

Organisation

Comité

Composition

La composition du comité est inchangée depuis l'assemblée de l'association 2010:

- Ulrich Fricker (Suva), président de l'association
- Bruno Knüsel (CSI), vice-président
- Andreas Zingg, (ASA), trésorier
- Peter Breidenbach, co-président d'eAVS/AI
- Didier Froidevaux (OFS), questions spécifiques

Les membres du comité sont nouvellement élus pour un mandat de trois ans, de 2011 à 2013. Cela est inchangé.

Séances

Le comité s'est réuni à quatre reprises: le 5 juillet 2011, le 21 septembre 2011, le 14 décembre 2011 ainsi que le 22 mars 2012.

Le comité a accueilli les invités suivants:

- Christoph Rothenbühler, ASA (responsable de la commission technique), invité permanent
- Maria Winkler (préposée à la protection des données swissdec), ad hoc

Les destinataires ont pu être augmentés d'une caisse de compensation et d'une assurance; les transmissions durant la période 2011/2012 ont progressé de 60%. L'intensification et la concertation réunies du marketing doivent se poursuivre. La collaboration avec l'association Fiduciaire Suisse (membre du comité consultatif de swissdec) a démarré avec succès en 2011 par un essai pilote. La stabilité a pu être maintenue par un renforcement de la collaboration avec Swisscom IT Services et le nombre de personnes dont les données peuvent être transmises est passé à 30 000 sans encombre. Le recours à l'assistance a été considérablement réduit. Bien que cela devienne une habitude pour beaucoup d'entreprises, la diffusion du nouveau canal de transmission des données salariales et la familiarisation avec son utilisation demeurent exigeantes et le client/utilisateur a besoin de temps pour lever les obstacles. Le comité confirme que la garantie de la stabilité technique et la sécurité doivent être prioritaires et que le nombre de destinataires ainsi que les activités marketing doivent continuer à être déployés conformément au concept. Les investissements relatifs au marketing figurent dans le budget 2012. Etant donné qu'ils n'autorisent pas de campagne d'envergure, swissdec doit pouvoir compter sur le souti-

en de tous les partenaires à cet égard. La coopération concernant la publicité et les mesures (par ex. aucun envoi de formulaires ou le positionnement de solutions Web) doit être accrue à l'avenir dans l'intérêt des objectifs communs.

Règlement d'organisation

Il n'y a pas eu de modification du règlement d'organisation durant l'exercice 2011 de l'association.

Contrats

Les contrats de collaboration entre l'association swissdec et les partenaires participants ont été établis et signés. Les contrats suivants ont été conclus en conséquence:

CSI: norme suisse en matière de salaire, impôt à la source

Après l'approbation de la nouvelle norme par le canton de Genève, le dernier canton restant, la Conférence suisse des impôts (CSI) a donné son feu vert pour le projet.

- Le contrat entre l'association swissdec et la CSI a été signé le 17 janvier 2012.
- Le contrat et l'offre ont été signés par le comité le 14 décembre 2011, notamment par Ulrich Fricker et Andreas Zingg ainsi que par Philippe Maillard (président de la CSI) et Stephan Stauber (président de la commission logistique CSI).
- La CSI étant membre de l'association swissdec, elle est statutairement couverte et seul un contrat de prestations sera nécessaire pour la poursuite du développement.
- Le concept a été terminé pour mars 2011.
- La direction du projet du donneur d'ordre continuera d'être assurée par la CSI à l'externe avec AWK.
- Les spécifications du processus et de la structure des données ont été définies en détail fin mars 2012.
- Les comptabilités salariales déclarent leurs données salariales au répartiteur via la «norme suisse en matière de salaire impôt à la source». Le répartiteur (swissdec) met ces déclarations à disposition des différents cantons au moyen de sedex via un adaptateur (interface).

«Parler d'innovations c'est bien, mais la seule chose qui importe au final c'est qui les utilise.»

Doris Leuthard,
conseillère fédérale

Suva: norme suisse en matière de droit aux prestations

- Les contrats ont été signés le 22 mars 2012 par le comité de l'association swissdec et la Suva. Les travaux préparatoires pour le lancement de la phase de conception sont terminés. Le comité de pilotage du projet et la section prestations ont pu démarrer la première séance. Au cours de l'année, une convention de connexion sera établie et signée avec les assureurs concernés.
- Marco Fritz, en qualité de directeur du projet, a été élu au comité et la collaboration a été réglée par contrat. Les coûts du projet pour la phase de conception et le prototype ont été budgétisés à 600 000 CHF. Au total, les coûts s'élèveront à 1 800 000 CHF. La participation de l'eAVS/AI et de l'OFS au projet a été saluée.

Convention avec les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale

La convention avec les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale relative à la certification d'une comptabilité salariale a été remaniée en collaboration avec Mme Maria Winkler (IT & Law) et discutée avec les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale, puis adoptée lors de la séance du comité du 5 juillet 2011. Les points suivants en particulier ont été nouvellement réglementés dans les contrats:

- Ecartés présentés par les logiciels sous licence des clients par rapport aux logiciels de comptabilité certifiés
- Effets d'interfaces non certifiées
- Validité du certificat en l'absence de recertification
- Validité du certificat en cas de faillite du concepteur ou de vente des logiciels de comptabilité salariale
- Imputation des coûts en cas d'échec fautif à la certification dans un délai de 18 mois
- Durée et fin du contrat

Label de qualité de la protection des données SQS

L'objectif consistant à conserver le label de qualité de la protection des données SQS a été atteint. Un audit de maintien GoodPriv@cy (simultanément selon l'OCPD) a été effectué avec succès le 10 mai 2011 par SQS. L'association swissdec a reçu le certificat le 19 mai 2011; il sera valable jusqu'au 18 mai 2014.

Des audits internes doivent être organisés et réalisés chaque année par un membre ou un partenaire de l'association. Lors du prochain audit interne, le système de gestion de la protection des données sera mis en œuvre sur la nouvelle plateforme d'IQSoft.

L'audit interne a été effectué le 18.04.2011 par itServe. Les mesures nécessaires et les recommandations déduites de l'audit interne ainsi que de l'audit de maintien ont été discutées, puis adoptées avec les objectifs 2012, lors de la séance de la commission technique du 25 octobre 2011 et de la séance du comité du 14 décembre 2011. Le prochain audit de maintien aura lieu le 15 mai 2012.

Centre opérationnel

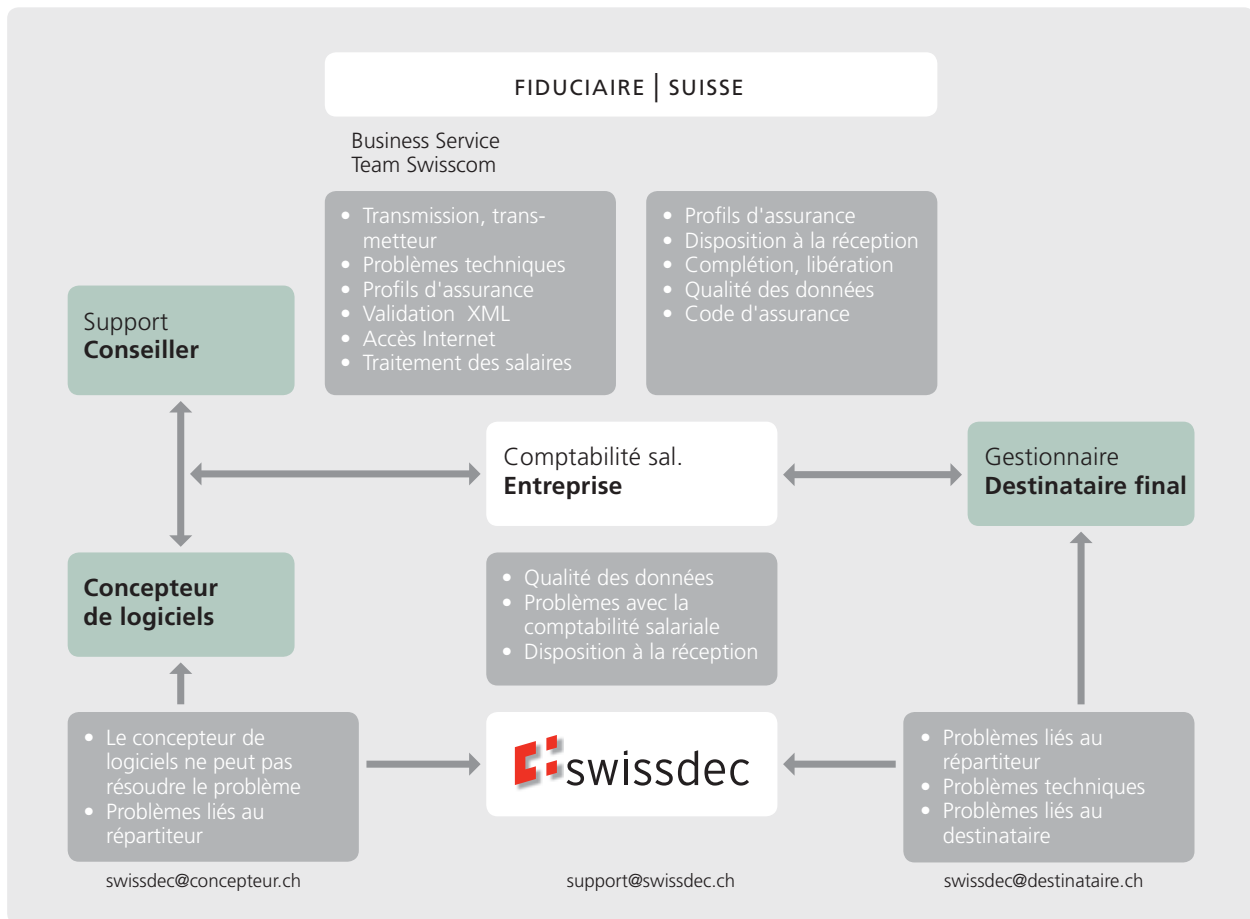
Activités

- Préparer les séances du comité, de la commission technique et des sections et fournir l'assistance nécessaire lors de celles-ci
- Préparer les séances de la section «concepteurs de logiciels de comptabilité salariale» (31 mai 2011, 29 juin 2011,
- 19 septembre 2011, 29 novembre 2011 et 7 février 2012) et fournir l'assistance nécessaire lors de celles-ci
- Gérer la collaboration avec Fiduciaire Suisse; deux ateliers
- Participation d'Ernst Stalder en qualité de conférencier aux ateliers d'E-Government Suisse et à l'eEconomy Forum du 5 mars 2012
- Préparer l'audit SQS du 10 mai 2011 en vue de l'obtention du label de qualité de la protection des données GoodPriv@cy
- Réaliser le Forum swissdec des concepteurs de logiciels de comptabilité salariale 2011 à Berne le 18 mai 2011
- Préparer le swissdec Forum 2012 à Berne le 23 mai 2012
- Mettre sur pied des événements des groupements ci-après et fournir l'assistance nécessaire: concepteurs de logiciels de comptabilité salariale, assurances, «ffO-Meeting», E-Government Suisse
- Préparer des success stories, des documentations, des brochures, des dépliants et gérer le site internet de swissdec
- Etablir un concept pour la migration du système de gestion de la protection des données vers IQSoft (SGPD)
- Norme suisse en matière de droit aux prestations: participer à la planification du projet, au marketing du projet. Effectuer la présentation auprès des assurances (Suva, Zürich, Axa, Visana, Helsana, Group Mutuel, National) et des concepteurs de logiciels (SAP, HR Campus, Smarth, BBT, HR System). Préparer le lancement du projet pour le 14 février 2012 par le comité de pilotage du projet et le 14 mars 2012 par la section prestations; élaborer les contrats et le mandat de projet
- Le support a été discuté avec les représentants de Speranza et initié
- Le dépliant swissdec «Nous détenons la solution Déclaration de salaires – simple, rapide et sûre» (référence 3905.f) est accessible à tous depuis la mi-novembre 2011

Activités de support jusqu'à fin nombre 2011

- Publication des «Instructions pour la transmission» mises à jour
- Publication des adresses des concepteurs de logiciels de comptabilité salariale
- Publication des adresses des caisses de compensation et de tous les destinataires connectés
- Information liée au répartiteur: «ping» toutes les 30 minutes
- Transparents relatifs à l'accès internet «Conseils et astuces» sur le site www.swissdec.ch

Organisation du support



Les entreprises s'adressent souvent à swissdec pour le support. Lors de problèmes liés à la comptabilité salariale, swissdec ne peut apporter qu'une aide limitée. La section «concepteurs de logiciels de comptabilité salariale» estime que le support doit être fourni au client par des concepteurs de logiciels de comptabilité salariale. Concernant internet, il n'est malheureusement pas fait appel au support assuré par le Service-Team de Swisscom.

Le support de swissdec se rapporte principalement à la transmission des données salariales via le répartiteur ainsi qu'aux concepteurs de logiciels de comptabilité salariale et aux destinataires finaux lors de problèmes techniques. Le recours au support a été nettement moins important pour la déclaration 2011.

Les personnes suivantes travaillent au sein du centre opérationnel à temps partiel:

- Ernst Stalder (directeur)
- Marlis Fehr (responsable communication et marketing et suppléante du directeur)
- Christoph Rothenbühler (responsable de la commission technique)
- Enrico Roncaglioni (responsable du service spécialisé)
- Alain Hugo (responsable de la norme suisse en matière de droit aux prestations [KLEE])
- Ilenia Tormen (administration)
- Société itServe AG, Berne (soutien technique)
- Maria Winkler (soutien juridique)
- Jörg Schönberg (WEKA)

Commission technique

La commission technique s'est réunie à deux reprises sous la direction de Christoph Rothenbühler: le 25 octobre 2011 et le 27 mars 2012.

Événement réunissant toutes les sections: conférence des sections

La conférence des sections s'est tenue pour la seconde fois le 6 septembre 2011. Elle a réuni les représentants spécialisés des sections de swissdec.

Les thèmes principaux suivants ont été traités:

- Planification de l'aspect technique et de la version
- Obligations liées à l'audit SQS GoodPriv@cy: les lois et les ordonnances doivent être examinées chaque année
- Success stories
- Vision 2020: initialisation de la vision future de swissdec

Conclusion de la conférence:

- La conférence s'est tenue avec succès et a donné lieu à un résultat satisfaisant.
- Une capacité de réception complète est exigée, car les obstacles restent considérables.
- Contribution positive de la section concepteurs de logiciels de comptabilité salariale qui a fourni un bon apport critique.
- Bonne représentation de l'OFS; outre Didier Froidevaux, deux autres personnes étaient présentes.
- Document vision 2020: les idées formulées ont été moins nombreuses qu'attendu.

Section AVS/CCF

- Le collationnement (expériences LPP) doit être discuté après les premières expériences.
 - L'extension de la norme suisse en matière de salaire avec l'«EMA» (Entrée, Mutation, Sortie) pour l'AVS doit être examinée.
 - La participation à la norme suisse en matière de droit aux prestations, dès le début du projet, pour les domaines APG et maternité doit être examinée.
 - Discuter des problèmes AVS/CAF identifiés lors de la production au sein de la section afin de trouver des solutions.
- Transmission de la CAF aux caisses de compensation des associations avec plusieurs cantons CAF

1. Problème: si aucune personne n'est transmise pour un canton CAF actif, l'ensemble de la déclaration ne peut pas être libérée.

2. Problème: dans certains cantons, il n'est pas possible de transmettre seulement une CAF(sans AVS). Les caisses de compensation exigent des solutions qui ne sont pas réalisables (par ex. décompter «1 franc» AVS). Si tout le domaine AVS est transmis en sus, l'entreprise reçoit aussi rapidement une facture AVS pour cela. Les entreprises demandent une solution acceptable à cet égard.

- Au sein des caisses de compensation, «ELM» reste en partie inconnue.

Section assurances

- Il n'y a pas de nouvelles exigences posées à la norme suisse en matière de salaire (ELM).
- Profils d'assurance électroniques: le premier atelier a eu lieu le 24 mai 2011. La mise en œuvre de ces profils suscite un grand intérêt, mais requiert l'élaboration d'un concept détaillé, la définition des spécifications exigées et le règlement du financement.
- ELM XXL transmissions concernant jusqu'à 30 000 personnes: tous les assureurs connectés ne disposent pas d'un système d'exploitation de 64 octets et d'une mémoire suffisante permettant de traiter de gros volumes de données client. Cette extension devrait être réalisée dans l'intérêt même des assurances du côté des destinataires.
- Le recrutement d'assureurs supplémentaires devrait être renforcé afin de favoriser la pénétration du marché de la norme suisse en matière de salaire (ELM).

Section statistique (OFS)

- La qualité des données de la version 3.0 a été améliorée pour le mois d'octobre par l'intégration de données supplémentaires. Cette extension requiert une adaptation du destinataire. Les tests pour la réception de la version 3.0 ont été réalisés. L'analyse des données montrera l'impact de cette amélioration sur la qualité.
- La demande de ne plus rendre anonyme le numéro personnel dans le document XML a été approuvée par la commission technique.
- L'extension (système d'exploitation de 64 octets + mémoire) pour la réception des ELM XXL (20 000 personnes) est terminée.

«swissdec crée ces moyens de communication rapides dans le domaine des données salariales.»

Georges Theiler,
conseiller des Etats et entrepreneur

- Une évaluation de l'Enquête suisse sur la structure des salaires (ESS) reste nécessaire pour les entreprises; elle sert à contrôler les données préparées et s'avère utile en cas de support.
- Les entreprises souhaitent une consolidation dans le domaine des statistiques des entreprises (STATEM, Profiling).
- La participation à la norme suisse en matière de droit aux prestations, dès le début du projet, doit être examinée pour le domaine des statistiques.
- La demande de modification de la version 4.0 a été déposée le 20 décembre 2011.

Section impôts

- Les expériences acquises durant l'exercice 2010/2011: après la transmission, les entreprises attendent une validation (completion), par analogie avec les autres domaines. Une amélioration devra être introduite dans la prochaine version de la norme.
- L'extension à d'autres cantons s'effectuera par le biais du projet de la norme suisse en matière de salaire concernant l'impôt à la source. Le répartiteur (swissdec) met les déclarations à la disposition de SM-Client du canton via un adaptateur swissdec. La mise en œuvre pour l'attestation de salaire est prévue au 1er décembre 2012.

Section LPP

- En vue d'une meilleure pénétration du marché de la solution LPP (domaine des mutations EMA, connexion au répartiteur d'assureurs-vie et de caisses de pension supplémentaires), une exploitation pilote avec un concepteur de logiciel ERP a été prévue pour 2012. Une solution standard présente de nombreux avantages pour les entreprises et les assureurs.
- Des comptabilités salariales toujours plus nombreuses sont certifiées avec la version 3.0 et donc à même de livrer et de recevoir des données LPP. Par rapport à cela, nous avons seulement deux assureurs prêts à recevoir les données.
- Le recrutement d'assureurs et de caisses de pension supplémentaires devrait être renforcé afin de favoriser la pénétration du marché de la norme suisse en matière de salaire (ELM).

Section concepteurs de logiciels de comptabilité salariale

La section concepteurs de logiciels de comptabilité salariale s'est réunie cinq fois: le 31 mai 2011, le 29 juin 2011, le 19 septembre 2011, le 29 novembre 2011 et le 7 février 2012.

Les séances ont été conduites par Pascal Leutenegger, Soreco, avec l'appui d'Ernst Stalder, directeur de swissdec, et de Christoph Rothenbühler, responsable de la commission technique. A compter de 2012, Fritz Meyer-Brauns, Oracle, reprendra la direction. La section concepteurs de logiciels de comptabilité salariale a salué les invités suivants:

- Maria Winkler (préposée à la protection des données, swissdec) ad hoc
- Marcel Mader et Christian Gnägi, département fédéral des finances, DFF

L'échange d'informations au sein de la section est réglé comme suit:

- Section: organe de communication et de représentation des intérêts
- Infos: par ex. sous la forme d'une newsletter pour la communication avec les autres concepteurs de logiciels de comptabilité salariale
- Reporting: documentation d'information périodique à swissdec

Des thèmes tels que l'impôt à la source et les statistiques de l'OFS ont clairement montré l'importance de la section. Pour l'heure, il doit être évité que certains cantons n'adoptent des interfaces individuelles concernant le décompte de l'impôt à la source. Une norme telle que swissdec s'impose justement à cet égard.

Parmi les autres points évoqués, on a relevé la convention entre swissdec et les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale, les factures électroniques, reconnaître et régler de manière adaptée pour le client les conflits éventuels entre les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale, les entreprises et les destinataires finaux. Les discussions menées au sein de la section ont permis de trouver des solutions constructives.

Convention relative à la certification d'une comptabilité salariale

La convention avec les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale relative à la certification d'une comptabilité salariale a été remaniée en collaboration avec Mme Maria Winkler (IT & Law) et discutée avec les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale lors des séances de la section du 15 février 2011 et du 31 mai 2011, puis adoptée le 29 juin 2011.

Les points suivants en particulier ont été nouvellement réglés dans les contrats:

- Ecartés présentés par les logiciels sous licence des clients par rapport aux logiciels de comptabilité certifiés
- Effets d'interfaces non certifiées
- Validité du certificat en l'absence de recertification
- Validité du certificat en cas de faillite du concepteur ou de vente des logiciels de comptabilité salariale
- Imputation des coûts en cas d'échec fautif à la certification dans un délai de 18 mois
- Durée et fin du contrat

Conclusion:

- Aucune nouvelle obligation n'a été créée et les adaptations apportées à la «Convention relative à la certification d'une comptabilité salariale» combrent des lacunes d'interprétation que contenait le texte actuel.
- Les nouvelles certifications et les recertifications n'ont plus lieu que sur la base du nouveau texte de contrat.
- Une recertification donne lieu à un nouveau contrat qui régleme clairement les charges de swissdec en matière de conseils.
- Les interfaces supplémentaires (en partie des mandats des cantons aux concepteurs de logiciels de comptabilité salariale) sont clairement délimitées dans le cadre de la certification.
- Les contrats existants doivent être adaptés d'un commun accord; si le concepteur de logiciels de comptabilité salariale n'approuve pas l'adaptation, les questions ouvertes évoquées doivent être évoquées dans le cas individuel.

Version 3.0 avec LPP

Des comptabilités salariales toujours plus nombreuses sont certifiées avec la version 3.0 et donc à même de livrer et de recevoir des données LPP. Par rapport à cela, nous avons seulement deux assureurs prêts à recevoir les données. Afin que l'extension des destinataires LPP puisse être réalisée, l'intégration des partenaires suivants doit être examinée:

- System PEKA de la société AG Büro 70: www.agb70.ch/
- GastroSocial: www.gastro-social.ch/desktopdefault.aspx/tabid-1/
- PV-Clan – Clan Informatik: www.pv-clan.ch/
- Avadis: www.avadis.ch/
- WinPKS de la société Macos: www.macos.ch
- Antecura: <http://www.hrs-informatik.ch/produkte/antecura>

Procédure ultérieure:

Déclaration de salaires mensuelle

- L'essai pilote Swissdec avec une entreprise et une caisse de pensions est prévu pour 2011/12
- Association de la branche des entreprises de travail temporaire et de la branche des hôtels-restaurants

Projet norme suisse en matière de salaire avec intégration de l'impôt à la source: version 4.0

- L'uniformisation du code de tarif de l'impôt à la source est particulièrement saluée
- L'introduction doit avoir lieu au 1.1. de l'année
- Période de démarrage 1 an
- Le changement doit être réalisé simultanément pour tous les cantons
- Lors de la transmission, la qualité des données devrait être améliorée au moyen de tests de plausibilité afin qu'un traitement automatisé soit possible.

Arguments pour la mise en œuvre de l'impôt à la source

- L'harmonisation des codes de l'impôt à la source représenterait une simplification considérable pour les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale et les employeurs.
- Le codage différent se traduit par des coûts pour tous les intéressés, sachant que ceux-ci doivent toujours être pris en charge par les employeurs en tant que clients.
- Des codes distincts dans la comptabilité salariale sont une source d'erreurs en matière de gestion et de traitement.
- Un ajustement automatique des codes lors de la transmission constitue un gain de temps par rapport à un ajustement manuel.
- Dans le cas d'un grand nombre d'employeurs, le décompte ne concerne pas qu'un seul canton. Pour ces derniers, un code uniforme améliorera la situation.
- L'impôt à la source est l'un des plus importants chapitres du domaine salarial en général.
- Une intégration dans la solution de logiciel n'est pas possible si chaque canton développe ses propres normes.
- Toutes les sociétés de logiciels doivent programmer l'imposition séparément pour chaque canton en vue de lire les tableaux.
- Si chaque canton souhaite une interface séparée, cela nécessitera beaucoup de temps et d'argent.
- La livraison des données entre les différentes administrations fiscales serait beaucoup plus simple si elles utilisaient la même norme.
- Les charges liées au développement diminuent massivement si tous les cantons doivent recevoir les mêmes données.
- Si le décompte de l'impôt à la source pouvait être transmis électroniquement dans un seul fichier, cela simplifierait le processus pour les clients.

Résumé de la discussion au sein de la section concepteurs de logiciels de comptabilité salariale

- Le calcul de l'impôt à la source en tant que tel est très complexe. Il existe de nombreuses réglementations par canton, de la vue mensuelle absolue jusqu'à la compensation du salaire de l'impôt à la source pour la période d'emploi, par analogie aux

domaines de l'assurance. C'est pourquoi, une harmonisation du calcul de l'impôt à la source devrait aussi être préconisée.

- Dans la structure XML, la déclaration de salaires et la déclaration de mutation proprement dites devraient être découplées.
- Dans les entreprises, les données de partenaire sont fréquemment inconnues; elles ne peuvent donc pas être saisies dans le système et transmises. C'est la raison pour laquelle ces informations devraient de toute manière être optionnelles pour le transport.
- Les données relatives aux enfants existent généralement dans la comptabilité salariale parce qu'elles sont utilisées pour la CAF.
- Les membres de la section seront associés au développement. Un atelier d'une journée sur le thème de l'impôt à la source est prévu pour le premier semestre 2012; il doit permettre l'élaboration d'une solution adaptée aux clients et qui soit à la fois simple et efficace.

Projet norme suisse en matière de salaire: extension des statistiques de l'OFS dans la version 4.0

Le 20 décembre 2011, l'OFS a déposé une demande de modification pour la version 4.0. Les modifications concernées ont été discutées au sein de la section concepteurs de logiciels de comptabilité salariale. La question de savoir si différentes statistiques de l'OFS pouvaient être regroupées avec swissdec a été posée. Une enquête a révélé le résultat suivant concernant les statistiques produites par les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale:

- Statistique de l'emploi
- STATEM: statistique de l'emploi, trimestrielle
- Profiling: relevé de données simplifié visant à actualiser le registre des entreprises et des établissements (REE)
- LOGIB: égalité salariale entre les hommes et les femmes
- SOMED: statistique des institutions médico-sociales

Une déclaration d'intention, soit une prise de position sur le thème des statistiques des entreprises, a également été établie à l'intention de l'OFS. La réponse de l'OFS, très importante pour les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale, est encore en suspens.

E-Government Suisse: facturation et paiement électroniques

Swissdec a réussi à positionner positivement ses projets dans le cadre des activités d'E-Government Suisse. Cela permet à swissdec d'exercer une fonction de coordination dans les projets qui concernent les entreprises et dans lesquels la standardisation se situe au premier plan. La facturation et le paiement électroniques en font partie et cela offre l'occasion à swissdec de se familiariser avec le projet, de connaître les aspects temporels et techniques ainsi que de comprendre les conditions du «time to market».

Marcel Mader a présenté le projet à l'aide de transparents, expliquant les rôles et les missions. Le but est de permettre aux destinataires d'introduire la facturation et le paiement électroniques dans leur organisation. Concernant les diverses administrations, l'intégration se déroulera suivant leur intervention, leur calendrier et les priorités de leurs projets. Une enquête menée auprès de tous les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale participant à swissdec donne une image réservée de l'acceptation de l'application des factures électroniques.

Conclusions suite à l'enquête:

- Seule une minorité de fournisseurs de logiciels considère pour l'instant prioritaire l'émission et la réception de factures électroniques.
- Pour l'heure, un grand nombre de fournisseurs de logiciels ne proposent pas les options de facturation électronique dans leurs produits.
- Ces fournisseurs de logiciels ne peuvent donc pas apporter une contribution à la diffusion des factures électroniques pour le moment.
- Un renforcement des activités visant une diffusion des factures électroniques pourrait mettre davantage de pression sur ces fournisseurs de logiciels (sous-traitants) à l'avenir.
- Le DFF souhaite que les concepteurs de logiciels soient plus actifs.

Les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale présents ont jugé très utiles les informations et les perspectives présentées lors de la discussion. Pour autant, il ne faut pas sous-estimer les charges et les avantages qui s'avèrent considérables pour une entreprise possédant peu de relations commerciales. Bien que le passage à une relation commerciale électronique soit très judicieux et compris par l'ensemble des entreprises, l'investissement initial ne doit pas être sous-estimé.

Les personnes présentes ont considéré que ces informations étaient très intéressantes et que cela permettrait aussi de diffuser ces connaissances et ces renseignements au sein des entreprises des concepteurs de logiciels de comptabilité salariale.

Transmission ELM XXL limitée à 30 000 personnes

Le problème du seuil de données de la transmission des salaires (20 000) pour les grands clients a été résolu avec succès lors de la production 2011/12 par l'extension de la mémoire principale. Une fois encore, les transmissions concernant environ 15 000 personnes opérées avec Swisscom, Suva, AGRAPI et l'administration fiscale du canton de Berne ont été réalisées avec succès. Transmission la plus importante à ce jour via le répartiteur: 29 000 personnes (état au 10 février 2012).

Swissdec a reçu un plus grand nombre de demandes d'«entreprises XXL» comptant 20 000 à 60 000 salariés. Les solutions ERP renferment des éléments orientés individuellement sur le client. Un client potentiel pour l'ELM disposant d'un logiciel SAP ou autres bénéficie d'un suivi particulier et d'un accompagnement permanent du service spécialisé. De manière générale, les grands comptes font l'objet d'un suivi particulier par le service spécialisé swissdec. Enrico Roncaglioni, responsable du service spécialisé, en assure la coordination.

«Les comptabilités salariales swissdec: tout est transmis d'un seul bloc et c'est tout.»

Jörg Zimmermann,
entrepreneur

Adressage

Un adressage correct de la déclaration devient de plus en plus difficile suite aux conditions suivantes:

- Nombre de destinataires finaux (en 2011, 131 institutions déjà)
- Qui est connecté au répartiteur?
- Quels domaines sont supportés?
- Quelles versions sont supportées?
- Quelle caisse AVS et CAF peut uniquement réceptionner sur son portail via «Upload»?

Soutien sur www.swissdec.ch:

- Liste PDF et Excel
- Simple fichier XML à télécharger
- Intégration dans la comptabilité salariale

Informations émanant de la commission technique

- Toutes les parties prenantes sont invitées à communiquer leurs souhaits d'adaptation jusqu'à fin juin 2011 dans le cadre de la planification de la version 4.0.
- Sur la base des expériences faites en matière de pénétration du marché, swissdec a mis sur pied un partenariat stratégique avec Fiduciaire Suisse et lancé un projet pilote pour les années 2012 et 2013. Les mots-clés à cet égard sont: développement de synergies, utilisation des moyens de communication, garantie d'information durant la formation.
- Concernant la communication et les contacts entre les entreprises et les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale, swissdec souhaite créer un point de contact (adresse-mail) comme cela est le cas avec les destinataires. Il existe une liste régulièrement mise à jour.
- Le projet concernant l'impôt à la source s'inscrit dans un calendrier serré. Des solutions cantonales individuelles du passé occasionnent d'importantes charges supplémentaires lors de la mise en œuvre. Il est important que les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale, qui sont confrontés à de nouvelles interfaces, informent swissdec au plus vite afin de lui permettre de réagir en conséquence.

- Concernant le projet de norme suisse en matière de droit aux prestations (KLEE) 1.0, une tournée de présentation a été réalisée avec un prototype bêta devant tous les intéressés (assureurs et concepteurs de logiciels de comptabilité salariale). Le prototype bêta et le document stratégique ont convaincu. La phase de conception a démarré et les premiers résultats sont attendus pour fin 2012. Le projet englobe non seulement la déclaration de sinistre en cas d'accident et de maladie, mais également la déclaration de la grossesse et de l'allocation pour perte de gain (APG).
- eAVS/AI: générer la diffusion de la solution swissdec auprès de la l'Association suisse des caisses de compensation professionnelles et lors de la Conférence des caisses de compensation cantonales, puis sensibiliser une nouvelle fois les directeurs des caisses par l'intermédiaire de la lettre circulaire.
- Un soutien renforcé de swissdec est souhaité par les destinataires (administrations fiscales, caisses de compensation, OFS, assurances) dans le domaine de l'implémentation des normes swissdec. La Suva a présenté diverses mesures à la commission technique à titre d'exemple. La coopération concernant la publicité et les mesures (par ex. aucun envoi de formulaires ou le positionnement de solutions Web) doit être accrue à l'avenir dans l'intérêt des objectifs communs.
- Swissdec coordonne la collaboration avec les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale et eGov Suisse (factures électroniques).

Prochaines activités

- Version 4.0 intégrant l'impôt à la source
- Norme suisse en matière de droit aux prestations (KLEE): concept avec un prototype alpha
- Nouvelle application firewall pour l'exploitation du répartiteur
- Conférence des groupes spécialisés le 6 septembre 2012 à Berne
- Réunion de la commission technique le 23 octobre 2012 à Lucerne

«Nous ne voulons plus
gaspiller notre énergie
à remplir des formulaires.»

Donat Burgener,
Johann Bohrtech AG

Présentation des comptes

Comptes de l'association du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2011

Les comptes de l'association se soldent par une perte de -1 451,86 CHF. Il s'ensuit une augmentation de la dette de l'association de 180 642,76 CHF à 182 094,61 CHF. Le bénéfice prévu de 138 888 CHF n'a pas été atteint. La suppression d'une défaillance lors de l'exploitation du répartiteur a causé des coûts additionnels importants (150 000 CHF). Les conseils et certifications concernant la norme suisse en matière de salaire (ELM) se sont avérés nettement plus coûteux que prévu dans le budget (603 416,28 CHF, +144 %). Cela montre que la version 3.0 est désormais mise en œuvre de manière intensive, un résultat réjouissant. L'entretien et le support de la norme suisse en matière de salaire (ELM) se sont révélés moins onéreux que ce qui avait été budgétisé (732 348,40 CHF, -10 %).

200 000 CHF ont été inscrits au budget pour le projet de l'impôt à la source. Le projet pour la phase de conception a été clôturé en 2011 avec un coût de projet de 197 859,18 CHF pour swissdec.

Malheureusement l'association n'a pas bénéficié du soutien d'E-Government Suisse ou du SECO comme prévu dans le budget. Cela est incompréhensible au regard du potentiel économique du projet de swissdec. Selon les déclarations du conseiller national Noser, la Suisse est championne du monde concernant l'achat d'ordinateurs, mais pas en ce qui concerne leur utilisation.

Budget 2013

La cotisation des membres et la contribution aux prestations OFS restent inchangées à 440 000 CHF, TVA comprise. Après l'intégration de processus supplémentaires tels que ceux concernant les prestations et les impôts, il faudra trouver une nouvelle solution quant à la ventilation des coûts, une solution qui tienne mieux compte des avantages des différents destinataires (par ex. par domaine ou taux de transmission).

Compte de résultats au 31.12.2011

	N° de cpte Plan compt.	Clôture 2010 net	En CHF Clôture 2011 net
Produits			
Cotisations des membres	3400	1 644 657.99	1 629 629.63
Contributions aux prestations	3410	163 568.77	0.00
Contribution aux prestations OFS	3420	408 921.94	407 407.41
Contributions au développement eAVS/AI	3500	0.00	0.00
Contributions au développement CSI	3510	109 000.00	200 000.00
Contributions au développement OFS	3520	0.00	0.00
Contributions au développement Suva	3530	0.00	276 336.28
Contributions au développement ASA	3540	180 000.00	9 056.48
Recettes de licences / partenaires	3600	372 238.66	156 336.28
Intérêts bancaires	3700	963.18	764.73
Total des produits		2 879 350.54	2 523 194.53
Charges			
Conseils et certifications	4400	554 764.28	603 416.28
Déclaration ELM	4410	1 004 485.79	732 348.40
Transmission ELM/répartiteur	4420	756 869.01	651 295.39
Diverses charges de développement	4420	88 223.05	0.00
eAVS/AI: développement	6500	0.00	0.00
CSI: développement	6510	102 081.43	197 859.18
OFS: développement	6520	0.00	0.00
ASA: développement LAA/LAAC/IJM	6530	0.00	0.00
ASA: développement LPP	6540	197 394.97	0.00
ASA/Suva: développement prestation	6550	3 430.17	156 336.28
Frais d'exploitation et frais administratifs	6590	135 823.97	183 390.86
Total des charges		2 843 072.67	2 524 646.39
Gain	9000	36 277.87	-1 451.86

Figure 1: Compte de résultats (du 1.1.2011 au 31.12.2011)

Bilan au 31.12.2011

En CHF

	2010	2011
Actifs		
Luzerner Kantonalbank, compte d'association	28 018.94	130 644.26
Créances	306 124.00	156 336.28
TVA: impôt préalable	156 880.15	78 590.12
AFC: avoir impôt anticipé	264.28	337.11
Valeurs immatérielles	3.00	3.00
Dette de l'association	180 642.75	182 094.61
Total de l'actif	672 005.95	547 935.93
Passifs		
TVA collectée	51 732.75	33 961.53
Engagements	570 411.20	0.00
Passifs transitoires	49 862.00	487 256.80
Total du passif	672 005.95	547 935.93
Annexe		
Valeurs immatérielles	Valeur comptable	Valeur comptable
Droits d'auteur sur la norme suisse en matière de salaire (ELM)	1.00	1.00
Droits d'auteur sur la marque nominative «swissdec»	1.00	1.00
Droit sur le domaine www.swissdec.ch	1.00	1.00
Total valeurs immatérielles	3.00	3.00

Figure 2: Bilan au 31.12.2011

«La confiance en swissdec
s'est avérée payante.»

Otto Ineichen,
conseiller national et chef d'entreprise

Budget et prévision 2012

En CHF

	Clôture 2011	Budget 2012 Net	Budget 2012 Brut	Prévision 2012 Net	Prévision 2012 Brut
Produits			TVA 8%		TVA 8%
Cotisations des membres	1 629 629.63	1 629 629.63	1 760 000.00	1 629 629.63	1 760 000.00
Contributions aux prestations		185 185.19	200 000.00	0.00	0.00
Contributions au développement eAVS/AI		0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement CSI	200 000.00	450 000.00	486 000.00	450 000.00	486 000.00
Contributions au développement OFS		0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement Suva	120 000.00	120 000.00	129 600.00	450 000.00	486 000.00
Contributions au développement ASA	9 056.48	480 000.00	518 400.00	0.00	0.00
Contributions aux prestations OFS	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
Contributions au développement eASA prestation	156 336.28				
Recettes de licences / partenaires		74 074.07	80 000.00	0.00	0.00
Intérêts bancaires	764.73	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des produits	2 523 194.53	3 346 296.30	3 614 000.00	2 937 037.04	3 172 000.00
Charges					
Conseils et certifications *	603 416.28	500 000.00	540 000.00	527 777.78	570 000.00
Déclaration ELM *	732 525.40	814 814.81	880 000.00	629 629.63	680 000.00
Transmission ELM/répartiteur *	651 118.39	796 296.30	860 000.00	675 925.93	730 000.00
Div. charges de développement		0.00	0.00	0.00	0.00
eAVS/AI: développement		0.00	0.00	0.00	0.00
CSI: développement **	197 859.18	450 000.00	486 000.00	450 000.00	486 000.00
OFS: développement		0.00	0.00	0.00	0.00
ASA: développement LAA/LAAC/IJM		0.00	0.00	0.00	0.00
ASA: développement LPP **		0.00	0.00	0.00	0.00
ASA/Suva: développement prestation **	156 336.28	600 000.00	648 000.00	450 000.00	486 000.00
Frais d'exploitation et frais administratifs *	183 390.86	157 407.41	170 000.00	138 888.89	150 000.00
Total des charges	2 524 646.39	3 318 518.52	3 584 000.00	2 872 222.23	3 102 000.00
Résultat (- perte / + bénéfice)	-1 451.86	27 777.78	30 000.00	64 814.81	70 000.00
Produits par membre ou Partenaire sans TVA					
* Cotisations des membres					
eAVS/AI	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
CSI	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
OFS	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
ASA	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
Suva	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
** Contributions aux prestations					
eAVS/AI achat répart.		0.00	0.00	0.00	0.00
eAVS/AI		37 037.04	40 000.00	0.00	0.00
CSI répart.	200 000.00	487 037.03	526 000.00	450 000.00	486 000.00
OFS répart.		37 037.04	40 000.00	0.00	0.00
ASA répart.		37 037.04	40 000.00	0.00	0.00
ASA projet (estimation)	9 056.48	480 000.00	518 400.00	0.00	0.00
Suva répart.	120 000.00	37 037.04	40 000.00	0.00	0.00
Suva projet/exposé	156 336.28	120 000.00	129 600.00	450 000.00	486 000.00
SECO/eGov		74 074.07	80 000.00	0.00	0.00
Total des produits	2 522 429.81	3 346 296.30	3 614 000.00	2 937 037.04	3 172 000.00
Approuvé lors de l'assemblée de l'association du		14.04.11	14.04.11		

Figure 3: Budget et prévision 2012

Budget de l'association swissdec 2013

En CHF

	Clôture 2011 Net	Budget 2012 Net	Budget 2012 Brut	Prévision 2012 Net	Prévision 2012 Brut	Budget 2013 Net	Budget 2013 Brut
Produits			TVA 8%		TVA 8%		TVA 8%
Cotisations des membres	1 629 629.63	1 629 629.63	1 760 000.00	1 629 629.63	1 760 000.00	1 629 629.63	1 760 000.00
Contributions aux prestations		185 185.19	200 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement eAVS/AI		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement CSI	200 000.00	450 000.00	486 000.00	450 000.00	486 000.00	450 000.00	486 000.00
Contributions au développement OFS		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement Suva	120 000.00	120 000.00	129 600.00	450 000.00	486 000.00	450 000.00	486 000.00
Contributions au développement ASA	9 056.48	480 000.00	518 400.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions aux prestations OFS	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
Contributions au développement eASA prestation	156 336.28						
Recettes de licences / partenaires		74 074.07	80 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Intérêts bancaires	764.73	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des produits	2 523 194.53	3 346 296.30	3 614 000.00	2 937 037.04	3 172 000.00	2 937 037.04	3 172 000.00
Charges							
Conseils et certifications *	603 416.28	500 000.00	540 000.00	527 777.78	570 000.00	527 777.78	570 000.00
Déclaration ELM *	732 525.40	814 814.81	880 000.00	629 629.63	680 000.00	629 629.63	680 000.00
Transmission ELM / répartiteur *	651 118.39	796 296.30	860 000.00	675 925.93	730 000.00	648 148.15	700 000.00
Div. charges de développement		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
eAVS/AI: développement		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
CSI: développement **	197 859.18	450 000.00	486 000.00	450 000.00	486 000.00	450 000.00	486 000.00
OFS: développement		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ASA: développement LAA/LAAC/IJM		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ASA: développement LPP **		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ASA /Suva: développement prestation **	156 336.28	600 000.00	648 000.00	450 000.00	486 000.00	450 000.00	486 000.00
Frais d'exploitation et frais administratifs *	183 390.86	157 407.41	170 000.00	138 888.89	150 000.00	138 888.89	150 000.00
Total des charges	2 524 646.39	3 318 518.52	3 584 000.00	2 872 222.23	3 102 000.00	2 844 444.45	3 072 000.00
Résultat (-perte / + bénéfice)	-1 451.86	27 777.78	30 000.00	64 814.81	70 000.00	92 592.59	100 000.00
Produits par membre ou partenaire sans TVA							
* Cotisations des membres							
eASV/AI	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
CSI	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
OFS	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
ASA	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
Suva	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
** Contributions aux prestations							
eAVS/AI achat répat.		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
eAVS/AI		37 037.04	40 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
CSI répat.	200 000.00	487 037.03	526 000.00	450 000.00	486 000.00	450 000.00	486 000.00
OFS répat.		37 037.04	40 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ASA répat.		37 037.04	40 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ASA projet (estimation)	9 056.48	480 000.00	518 400.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Suva répat.	120 000.00	37 037.04	40 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Suva projet / exposé	156 336.28	120 000.00	129 600.00	450 000.00	486 000.00	450 000.00	486 000.00
SECO / eGov		74 074.07	80 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des produits	2 522 429.81	3 346 296.30	3 614 000.00	2 937 037.04	3 172 000.00	2 937 037.04	3 172 000.00
Approuvé lors de l'assemblée de l'association du		14.04.11	14.04.11			19.04.12	19.04.12

Figure 4: Budget de l'association swissdec 2013

Rapport de l'organe de révision



KPMG AG
Wirtschaftsprüfung
D4 Platz 5
CH-6039 Root/Luzern

Telefon +41 41 368 38 38
Telefax +41 41 368 38 80
Internet www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision sur la révision restreinte à l'assemblée de

l'association swissdec, Lucerne

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié les comptes annuels (bilan, compte de résultats et annexe) de l'association swissdec pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité, alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres infractions à la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas en conformité avec la loi et les statuts.

Nous attirons l'attention sur le fait que les engagements de l'association ne sont pas couverts par la fortune de l'association.

KPMG SA

Thomas Studhalter
Expert-comptable agréé
Réviseur en chef

Patrick Näf
Expert-comptable agréé

Root/Lucerne, le 6 mars 2012

Annexe

- Comptes annuels (bilan, compte de résultats et annexe)

Protection des données

Remarques préalables

Concernant l'exercice 2011/2012, on peut relever en résumé les éléments suivants:

- Un audit de maintien GoodPriv@cy et OCPD a été effectué le 10 mai 2011. L'ensemble des exigences normatives de GoodPriv@cy et de l'OCPD ont été satisfaites, de sorte que les certificats ont été délivrés sans charge supplémentaire. La durée des certificats s'étend désormais sur la période du 19 mai 2011 au 18 mai 2014.
- Aucune demande de droit d'accès n'a été enregistrée durant l'exercice 2010/2011.
- Quelques incidents concernant le droit de la protection des données ont été constatés.
- Aucune action en justice, ni auprès du préposé fédéral à la protection des données et à la transparence n'était en suspens au moment de la rédaction du présent rapport. Aucune recommandation n'a été formulée par le préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPD).

Activités

Audit de maintien GoodPriv@cy 2011

Dans le cadre de l'audit de maintien GoodPriv@cy 2011 (simultanément audit de certification selon l'OCPD), SQS a constaté que le système de gestion de la protection des données actuel était bâti dans les règles de l'art, de manière irréprochable et efficace. Selon le rapport de l'audit, le système de gestion de la protection des données a été constamment développé au cours des exercices précédents, de façon à dépasser les exigences minimales de régulation suivant le label GoodPriv@cy et l'OCPD.

Il a par ailleurs été constaté que les collaborateurs d'itServe AG étaient correctement sensibilisés concernant la protection des données, comme l'a attesté la réaction rapide lors d'un incident en la matière causé par un tiers. Les collaborateurs ont suivi une formation

interne sur la protection des données au sein d'itServe AG, le 7 avril 2011. Suite à cette formation, les contrôles de la protection des données se sont sensiblement améliorés.

Les propositions d'amélioration contenues dans le rapport de l'audit de maintien SQS ont été partiellement mises en œuvre pour l'heure. Les propositions restantes seront réalisées dans le cadre des objectifs de l'association 2012/13.

Audit interne de l'association swissdec

L'audit interne de l'exercice 2011/2012 a été effectué chez itServe AG.

Examen des contrats d'outsourcing

Dans le cadre de la certification GoodPriv@cy, l'association swissdec est notamment tenue d'examiner régulièrement, voire d'adapter, ses contrats avec des partenaires externes et par conséquent ceux conclus avec des concepteurs de logiciels. Lors de la séance de la section spécialisée, il a été décidé d'adapter les contrats avec les concepteurs de logiciels aux conditions pratiques. Les contrats-cadre des partenaires d'outsourcing (Swisscom IT Services AG; itServe AG et IT & Law Consulting GmbH) en particulier ont été examinés quant à la protection des données, la confidentialité et la responsabilité.

Examen des licences pour les logiciels open source

Une liste des licences pour les logiciels open source utilisés par l'association swissdec a été établie par itServe AG. Les différentes prescriptions en matière de licences ont été relevées. Pour des raisons ayant trait aux ressources, la dernière évaluation quant à la conformité de l'attribution des licences pour les logiciels open source avec les prescriptions sur lesquelles elle repose n'a pas encore été finalisée.

Contrats avec des concepteurs de logiciels (remaniement de la convention concernant la certification d'une comptabilité salariale)

La convention avec les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale a été remaniée (cf. page 4, Organisation/comité).

«Avec swissdec, l'établissement de l'attestation de salaire devient un produit automatique perdu.»

Bruno Knüsel,
administrateur fiscal du canton de Berne

Incidents concernant la protection des données

Plusieurs incidents concernant la protection des données dus à un comportement erroné des concepteurs de logiciels ont émaillé l'exercice 2011/2012. Les logiciels de comptabilité salariale n'ont par exemple pas été préparés correctement avant leur livraison. Ainsi, une URL mal enregistrée a par exemple entraîné une transmission productive de données salariales sur l'environnement test de l'association swissdec.

Les messages relatifs aux incidents ont à chaque fois été réceptionnés par itServe AG et transmis au centre opérationnel ainsi qu'à la préposée à la protection des données. Les mesures immédiates introduites ont été adéquates et efficaces dans tous les cas. Dans le cadre du processus d'amélioration, des mesures visant à empêcher que ces incidents ne se reproduisent ont été prises. Ces incidents ont une nouvelle fois montré que les erreurs liées au traitement des données relatives à des personnes sont imputées à swissdec, même lorsqu'elles ne sont pas dues à l'association, mais aux concepteurs de logiciels.

Formations

Lors des séances de la commission technique, des formations sur des thèmes ayant trait à la protection des données ont été systématiquement dispensées. La plupart des membres des sections ayant ainsi suivi au moins une formation sur des thèmes concernant le droit de la protection des données, il a été renoncé à l'organisation d'une formation générale de base des sections lors de la conférence des sections du 6 septembre 2011.

Objectifs

Les objectifs fixés pour l'exercice 2011/2012 ont été en grande partie atteints.

La finalisation de l'évaluation de l'attribution correcte de licences pour des logiciels open source et la formation des membres des sections restent en suspens.

Evaluation du système de gestion de la protection des données par le comité et objectifs 2012/2013

Le système de gestion de la protection des données est constamment amélioré et à même de garantir systématiquement la protection des données au sein de l'association swissdec. Les objectifs suivants ont été fixés pour l'exercice à venir (de 1er avril 2012 au 31 mars 2013):

- Formation de toutes les sections en matière de protection des données
- Introduction d'IQSoft et organisation d'une formation correspondante
- Planification d'audits internes (planification sur 3 ans) et réalisation d'un audit
- Surveillance des lois correspondantes
- Remaniement de la déclaration sur la protection des données
- Remaniement de la liste des objets/des fichiers en terme de protection des données, y compris l'analyse des risques

Audit de maintien GoodPriv@cy et OCPD

L'audit de maintien est prévu le 15 mai 2012

Conseils et certifications 2011

Les charges liées aux conseils et aux certifications concernent les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale.

Certifications 2011	
Nombre de certifications et recertifications effectuées	21
Total des comptabilités certifiées swissdec	90
Conseils 2011	
Nombre de concepteurs de logiciels de comptabilité salariale avec lesquels des «affaires» ont été conclues durant la période 2008–2010 (négociations, conseils et certifications en cours)	58
Conception, développement et coordination de la certification	
Réception des connexions au répartiteur 2011	
Nombre d'institutions ayant fait l'objet d'une réception	10
Total des institutions connectées: Suva, 11 assurances, 2 administrations fiscales, 59 caisses de compensation, 57 caisses de compensation familiale, OFS	131
Nombre total des destinataires finaux adressables de tous les domaines	155
LAA	12
LAAC	11
IJM	11
LPP	2
Attestation de salaire	2
Statistique (relevé structurel de l'OFS)	1
AVS (1 AVS déconnecté)	59
(1 AVS déconnecté)	57
Ressources en personnel et charges 2011	
Nombre de personnes impliquées (11 personnes Suva + 4 personnes itServe AG)	Total 15 (partenaires non compris)
Nombre d'heures rapporté pour les conseils et les certifications	3 848

Aperçu des missions de conseils et de certification

Missions de conseils et de certification	Spéc. 2	Techn.	Total			
Heures fournies 2010	2 273	1 481	3 754			
Heures fournies 2011	2 184	1 664	3 848			
Certifications	Nombre	2006-08	2009	2010	2011	2012
Nombre de comptabilités salariales certifiées swissdec	74	32	17	10	14	1
Nombre de comptabilités salariales recertifiées	23	4	4	7	7	1
Total certifications	97	36	21	17	21	2
Total conseils (procédures en cours, date convenue)	79		8	35	30	6
Dont présentant une convention additionnelle (date)			8	11	11	2
Certificat	Nombre	2011	2012	2013		
Version 2.1	16					
Version 2.2	58					
Version 3.0	15					
Certificats arrivant à échéance		33	16	13		

Norme suisse en matière de salaire (ELM) 2011

Entretien

- Organiser, préparer et mettre sur pied les réunions des groupes spécialisés et l'échange d'expérience (ERFA), activités de planification et de coordination, application de mesures relatives aux risques
- Review interne
- Développer la configuration du processus, les directives et les schémas XML
- Assurer la maintenance des infrastructures, des nouvelles connexions, mettre en correspondance la version 2.2. avec la version 3.0 et inversement, acquérir les outils et les adapter, développer et entretenir l'application de référence, développer et entretenir ViewGen
- Publier une nouvelle édition des directives pour le traitement des données salariales, documentations, brochures, dépliants et présentations en trois langues
- Gérer et développer le site Internet www.swissdec.ch ainsi que le système de gestion de la protection des données (SGPD)
- Développer des extensions et entretenir le showcase

Support et communication

- Variantes: swissdec.ch, Web-Wikis (systèmes de gestion de contenu de site internet), OTRS (logiciel open source de gestion de la relation client), e-mail et téléphone
- Cas de requêtes par tickets OTRS: 235 avec environ 1000 mails de réponse

Contacts

Les requêtes téléphoniques ont fortement augmenté: environ 450 appels de concepteurs de logiciels de comptabilité salariale et de destinataires finaux de données salariales ont été enregistrés (institutions).

Marketing

- Publications et lettres électroniques conçues pour la plateforme de WEKA Business Media AG, élaborer divers documents et dossiers pour des événements et des présentations ainsi que des articles pour des revues spécialisées et pour la presse associative
- Développer conjointement avec WEKA le dossier swissdec pour la distribution
- Préparer et lancer le projet pilote avec Fiduciaire Suisse au moyen de différents exposés et de contacts personnels avec les agents fiduciaires
- Réaliser le Forum swissdec avec tous les concepteurs et destinataires le 18 mai 2011 au Stade de Suisse à Berne
- Préparer le Forum swissdec 2012 avec tous les concepteurs et destinataires le 23 mai 2012 au Stade de Suisse à Berne

Ressources en personnel et charges 2011

Nombre de personnes impliquées: 10 personnes Suva, 6 personnes itServe AG,

2 personnes WEKA et 2 personnes IT&Law

Total 20 (partenaires non compris)

Nombre d'heures rapporté pour la norme suisse en matière de salaire (ELM) 3 764

Missions d'entretien standard	Spéc.	Techn.	Total
Heures fournies 2010	2 561	2 805	5 367
Heures fournies 2011 (idem en 2009)	2 227	1 537	3 764

Répartiteur

Résultats d'exploitation 2011/2012 (état au 31 mars 2012)

Total des transmissions via le répartiteur

- 10 000 déclarations de salaires réparties pour 1200 000 personnes (contre 5900 déclarations productives l'année dernière à la même période pour 780 000 personnes).
- Rapport et réunions mensuelles avec Swisscom IT Services
- Le système a toujours été disponible à 100 % durant la phase productive et aucun incident n'a été enregistré. Toutes les attaques ont pu être bloquées avec succès, tests compris.
- La suppression d'une défaillance dans l'environnement système du répartiteur après le changement de version a généré d'importantes charges supplémentaires et des coûts élevés.

Ressources en personnel et charges 2011

de personnes impliquées: 2 personnes Suva et 2 personnes itServe AG 7 (partenaires non compris)

Nombre d'heures rapporté pour la norme suisse en matière de salaire-CH (ELM) 950

Marketing 2011–2012

Activités mises en œuvre et activités prévues

- Publications et informations pour les concepteurs de logiciels et les revues spécialisées
- Gestion et publication des listes des comptabilités salariales certifiées swissdec

Rétrospective du Forum swissdec 2011 avec les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale du 18 mai 2011

Le Forum swissdec pour les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale et les destinataires de données salariales a été organisé et réalisé avec succès le 18 mai 2011 au Stade de Suisse à Berne. Près de 150 représentants des concepteurs de logiciels de comptabilité salariale et des destinataires de données salariales y ont pris part. swissdec s'est fixé comme objectif de recruter d'ici 2014 quelque 70 000 clients pour la transmission des données salariales via la norme suisse en matière de salaire (ELM). La journée avait pour thème «La balle est dans notre camp» afin d'atteindre les objectifs communs d'ici 2014. Trois représentants d'entreprises qui ont décrit leurs expériences positives et leurs attentes étaient également invités. Tous les représentants ont été conviés à des ateliers afin de parvenir à une meilleure planification, à une diffusion plus large et à une plus grande acceptation dans toute la Suisse.

Suivant le concept de l'économie d'entreprise selon lequel chaque produit a un cycle de vie, soit une durée de vie répartie en plusieurs phases, swissdec a depuis longtemps passé la phase de lancement et se situe désormais dans la phase de croissance, voire de maturité.

«La balle est dans notre camp» et nous devons la saisir afin que swissdec puisse atteindre ses objectifs ambitieux et proposer des solutions cohérentes fiables. Cela passe par l'échange d'expérience, le développement permanent et une action concertée.

Evaluation du Forum swissdec:

- Evaluation générale: 5 à 6 (6 est la valeur la plus élevée)
- Grande différence dans l'évaluation des ateliers: bonne évaluation des participants de Suisse romande. Les participants de Suisse alémanique ont déploré l'absence de séparation entre les groupes des ateliers
- Evaluation très positive dans l'ensemble
- La durée du Forum est adaptée, mais plutôt longue
- Lors de l'attribution aux groupes, Swissdec avait sciemment veillé à une mixité qui n'a pas été pleinement déployée sur place.
- L'idée était d'introduire un «award». Suite à l'enquête et à divers retours, il ne sera pas donné suite à cette idée.

«Maintenant, il y a swissdec qui pose de nouveaux jalons avec sa norme suisse en matière de salaire»

Ruedi Noser,
conseiller national et chef d'entreprise

Public cible du Forum swissdec 2012: concepteurs de logiciels de comptabilité salariale et destinataires de données salariales

Le prochain événement, le «Forum swissdec 2012» se tiendra le 23 mai 2012 dans le Stade de Suisse à Berne qui a fait ses preuves. Il aura pour devise «En avance sur le progrès». L'association a maintenant cinq ans et le président de l'association, Ulrich Fricker, se livrera à une rétrospective, «De la vision à la réalité». Afin que swissdec puisse atteindre ses objectifs ambitieux et proposer des solutions cohérentes fiables, l'échange d'expérience, le développement permanent et une action concertée s'imposent. L'Association Suisse d'Assurance (ASA) est membre de swissdec. Lucius Dürr, directeur de l'ASA, exposera ses attentes face à l'avenir.

Ce sera une journée particulièrement intéressante avec des intervenants d'entreprises de tous horizons. L'exposé de Tom Buser, Managing Partner & CEO YukonDaylight, mettra l'accent sur l'avenir.

Le thème en question sera approfondi l'après-midi dans des ateliers. Les résultats seront intégrés dans la vision 2020.

Campagne de notoriété et de sensibilisation concernant la norme suisse en matière de salaire (ELM)

Poursuite de la campagne de notoriété au contenu complexe mise en œuvre par swissdec avec le soutien de WEKA Business Media AG, Zurich (WBM).

Objectif 2011

Accroître la notoriété et le taux d'utilisateurs de la transmission de données salariales via la norme suisse en matière de salaire (ELM). Le dossier est remis aux cercles de personnes intéressés et vendu à 15 CHF. Des mesures de marketing de tout genre soutiennent sa diffusion et font progresser la notoriété de la norme suisse en matière de salaire (ELM).

Mesures 2011

- Publication du dossier en français (3500 exemplaires)
- Programmation de la page de destination en français www.wekaservices.ch/swissdec/fr
- Réimpression du dossier en allemand, (10 000 exemplaires).
- Action: les destinataires offrent le dossier swissdec aux clients muni de leur propre logo et d'une page de couverture spécifique

Reprise de l'ensemble de la logistique par WEKA et intégration des deux dossiers dans le WEKA shop. Pour swissdec, l'idée de base du dossier swissdec est de réunir tous les enseignements dans une seule publication (fonction du répartiteur, protection des données, etc.). Le dossier swissdec reçu un écho favorable auprès des utilisateurs. Le dossier swissdec pourra être complété régulièrement. Les charges liées au marketing budgétisées pour l'année 2011 devraient notamment être utilisées pour cette publication.

Mesures de marketing complémentaires (quantité)

- Bannières publicitaires sur les portails de groupes cible WEKA Business Media AG
- Responsables du personnel (Suisse alémanique) www.weka-personal.ch, 290 703 expositions publicitaires
- Responsables du personnel (Suisse romande) www.portail-rh.ch, 121 267 expositions publicitaires
- Agents fiduciaires (Suisse alémanique) www.weka-treuhand.ch, 185 491 expositions publicitaires
- Responsables des finances (Suisse alémanique) www.weka-finanzen.ch, 260 861 expositions publicitaires
- Chefs d'entreprise (Suisse alémanique) www.managementpraxis.ch, 551 510 expositions publicitaires
- Chefs d'entreprise (Suisse romande) www.portail-management.ch, 136 559 expositions publicitaires
- 44 affichages de lettres électroniques sur les portails de groupes cible WEKA Business Media AG
- Intégration du dossier swissdec dans le shop de WEKA Business Media AG
- Reprise du dossier swissdec sur la page de destination de WEKA Business Dossiers
- Ajout du dossier swissdec à toutes les mises à jour de WBM (allemand) (2000 exemplaires)
- Ajout du dossier swissdec à toutes les mises à jour de WBM (français) (1000 exemplaires)
- Ajout du dossier swissdec à tous les documents de séminaire et de congrès WBM (2000 exemplaires.)

Mesures de marketing complémentaires (qualité)

- Projection du film swissdec lors de tous les séminaires sur le salaire de WEKA Business Media AG
- Remise du dépliant swissdec aux personnes participant à des séminaires et à des congrès
- Intégrer le contenu du dossier swissdec au produit WEKA «Salaire et revenu»

Résultats 2011

- Les bannières enregistrent un très bon taux de clics (plus d'1,5 million d'expositions publicitaires et plus de 2500 clics)
- La page de destination est trouvée et les 2800 visiteurs y restent plus de 4 minutes
- Plus de 5000 clients actifs de WEKA ont reçu le dossier swissdec (d/f) par la poste
- Plus de 200 dossiers ont été vendus à travers la page de destination

Mesures 2012

- Réimprimer le dossier en français (3000 exemplaires)
- Adapter les bannières à un format supérieur (sur la base du nombre de clics 2011)
- Créer un lien vers les pages de destination depuis toutes les bannières
- Afficher www.wekaservices.ch/swissdec (allemand), www.wekaservices.ch/swissdec/fr (français)
- Gérer l'ensemble de la logistique via WEKA Business Media (WBM)
- Reprendre les discussions au sujet de l'avant-propos

«L'entreprise (le client) demeure au centre des préoccupations, également dans la norme suisse en matière de salaire.»

Rainer Schellenberg,
représentant d'Axa-Winterthur Assurance

Mesures de marketing complémentaires (quantité)

- Bannières publicitaires sur les portails de groupes cible WEKA Business Media AG
- Responsables du personnel (Suisse alémanique) www.weka-personal.ch avec deux articles
- Responsables du personnel (Suisse romande) www.portail-rh.ch avec deux articles
- Responsables des finances (Suisse alémanique) www.weka-finanzen.ch
- Fiduciaires (Suisse alémanique), www.weka-treuhand.ch avec deux articles
- Chefs d'entreprise (Suisse alémanique), www.managementpraxis.ch, rectangle dans le domaine «Personal & Organisation» et «Finanzen & Controlling» avec film
- Chefs d'entreprise (Suisse romande), www.portail-management.ch rectangle dans le domaine «Personnel & organisation» et «Finances & contrôle de gestion» avec film
- 38 affichages de lettres électroniques sur les portails de groupes cible WEKA Business Media AG
- Intégration du dossier swissdec dans le shop de WEKA Business Media AG
- Intégration du dossier swissdec sur la page de destination de WEKA Business Dossiers
- Ajout du dossier swissdec à toutes les mises à jour de WBM (allemand) (2000 exemplaires.)
- Ajout du dossier swissdec à toutes les mises à jour de WBM (français) (1000 exemplaires)
- Ajout du dossier swissdec à tous les documents de séminaire et de congrès WBM (2000 exemplaires)
- Ajout du dossier swissdec pour tous les nouveaux clients WEKA à la facture (1000 exemplaires)
- Magazine du personnel WEKA 2012 avec un numéro spécial sur le salaire 2012

Mesures de marketing complémentaires (qualité)

- Projection du film swissdec lors de tous les séminaires sur le salaire de WEKA Business Media AG
- Remise du dépliant swissdec aux personnes participant à des séminaires et à des congrès
- Intégrer le contenu du dossier swissdec au produit WEKA «Salaire et revenu»

Activités de marketing des destinataires de données salariales

Le résultat du sondage relatif aux activités de marketing 2011 des destinataires de données salariales a été le suivant:

- Suva: Après la transmission électronique via ELM, l'entreprise reçoit un chèque Reka d'une valeur de 20 CHF en guise de motivation. La Suva soutient l'achat d'une comptabilité salariale pour 1000 entreprises comptant jusqu'à cinq personnes à hauteur de 200 CHF, cela signifie une absence de frais pour l'entreprise durant les deux premières années.
- ASA: chaque compagnie informe ses membres trois fois par an.
- AVS: la majorité des caisses de compensation est connectée au répartiteur.

Collaboration avec Fiduciaire Suisse

Des entretiens supplémentaires ont eu lieu entre Ernst Stalder, Marlis Fehr et Enrico Roncaglioni du centre opérationnel de swissdec et Toni Bussmann de Fiduciaire Suisse (section Suisse centrale). Les mesures relatives à l'essai pilote ont été présentées et organisées.

Toni Bussmann a élaboré un concept qui décrit les activités et les mesures, y compris un plan des différentes phases. Un essai pilote sera réalisé avec toutes les sections sur tout le territoire.

Cette collaboration est précieuse pour swissdec parce que les agents fiduciaires

- font fonction de multiplicateurs
- offrent leur soutien lors de l'initialisation, évaluation de la qualité comprise
- leurs systèmes peuvent être utilisés
- des formations permettent d'influer sur les contenus de l'enseignement des écoles de commerce

Le comité de la section Suisse centrale de Fiduciaire Suisse s'est prononcé en faveur de l'adhésion de Toni Bussmann au comité consultatif de swissdec.

Le concept de collaboration a été présenté aux présidents de section et aux membres lors de différentes manifestations en 2011.

Communication

Afin d'augmenter la notoriété de la norme suisse en matière de salaire (ELM), une communauté d'intérêts a été créée notamment avec les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale, sous la forme d'une section swissdec «concepteurs de logiciels de comptabilité salariale». Tous les concepteurs de logiciels et destinataires de données salariales sont disposés à continuer à l'avenir de fournir à leurs clients des informations compétentes et à jour

Des activités marketing supplémentaires sont prévues auprès des entreprises, des clients et des associations dans le but d'accroître la diffusion des programmes salaires certifiés swissdec et d'optimiser leur mise en œuvre chez l'utilisateur. A cet effet, swissdec doit également pouvoir compter sur le soutien des membres du comité consultatif et des destinataires, qui influent positivement sur la diffusion et l'acceptation de swissdec.

Objectif commun, champs d'activité et mesures jusqu'à fin 2013

Après révision, l'objectif de swissdec est toujours de recruter, d'ici mars 2014, quelque 70 000 clients pour la transmission des données salariales via la norme suisse en matière salariale (ELM). Concernant le marketing, des axes prioritaires ont été fixés à cette fin pour les différentes parties prenantes. Ils se concentrent principalement sur la collaboration avec l'Union Suisse des Fiduciaires (Fiduciaire Suisse).

Discussions avec des représentants de l'E-government Suisse, de l'Université de St-Gall et de la Haute école spécialisée bernoise: Les discussions avec des représentants de l'Université de St-Gall et de la Haute école spécialisée bernoise ont montré que pour le déploiement et la diffusion des mesures de marketing il fallait aborder de manière ciblée les interlocuteurs de toutes les parties prenantes ainsi que définir et connaître les règles linguistiques du cercle restreint.

Objectif d'ici mars 2014

70 000 transmissions concernant 2 millions de personnes vers quatre ou cinq destinataires, soit env. 500 000 transactions.

Entreprises avec comptabilité salariale >10 personnes

40 000 entreprises comptant 2,4 millions de personnes

Objectif

- Promouvoir les transmissions
- Utilisation de comptabilités salariales certifiées swissdec: 95 % – 38 000 entreprises
- Transmission électronique pour la déclaration 2012: 85 % – 34 000 entreprises (1,8 million de personnes)

Champs d'activité

- Cantons de Berne, Vaud et Bâle-Ville: administrations fiscales, caisses de compensation cantonales, Suva Berne et Lausanne, OFS, assurances (Mobilière, Allianz Suisse, Vaudoise, etc.)
- Association suisse des banquiers et caisses de compensation, banques et assurances

Mesures

- Planification commune des activités et des responsabilités
- Réaliser des actions communes avec tous les destinataires
- Fourniture et coordination du soutien aux grandes entreprises lors de la mise en œuvre par le service spécialisé de swissdec
- Organiser des manifestations et un support au niveau local
- Connecter des assureurs supplémentaires au répartiteur

Entreprises sans comptabilité salariale <10 personnes

Nombre: 270 000 comptant 800 000 personnes

Objectif

- Montrer les avantages d'une comptabilité salariale certifiée swissdec et promouvoir la vente
- Utilisation de comptabilités salariales certifiées swissdec: 30 % – 82 000 entreprises
- Transmission électronique pour la déclaration 2013: 13 % – 36 000 entreprises (200 000 personnes)

Champs d'activité

- Associations: fiduciaires, peintres/plâtriers, menuisiers
- Union suisse des arts et métiers: organes
- Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale: offres

Mesures

- Le centre opérationnel, avec le soutien du comité consultatif, planifie des activités avec les associations
- Réaliser une action par association
- Elaborer une offre de formation pour les fiduciaires
- Organiser et proposer des manifestations et un support au niveau local

Fiduciaire Suisse

Objectif

- Connaître le processus de création de valeur ajoutée de swissdec et les avantages d'une comptabilité salariale certifiée swissdec
- Augmenter le nombre de détenteurs de savoir-faire parmi les entreprises
- Fournir l'assistance pour l'initialisation de la comptabilité salariale
- Fournir l'assistance pour la transmission via ELM

Etapes de processus

- Initialisation d'une comptabilité salariale
- Transmission et libération des données salariales

Champs d'activité

- Contacts avec les sections et événements des fiduciaires
- Etablir les chiffres-index de l'association
- Définir les procédures et les mesures
- Rechercher et bâtir des success stories
- S'approprier les outils
- Organiser le soutien pour les fiduciaires (contrat, soutien technique, spécialisé, formation)
- Concevoir une offre de formation pour les fiduciaires

Mesures

- Toutes les actions comme par ex. les projets pilote sont coordonnées par Toni Bussmann: membre du comité consultatif (USAM), liaison avec les sections
- Concept d'information établi: mise en œuvre sur deux ans (de 2011 à 2013)
- Interlocuteurs: communication des adresses-mail de swissdec
- Adresses et rôles des acteurs clé lors de la mise en œuvre
- Définition de la première mesure: peut prendre la forme d'une information préliminaire en tant que «quick win», information lors d'assemblées des sections
- Réaliser une formation pilote pour les fiduciaires
- Organiser le support pour les fiduciaires: envoyer les adresses-mail

Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale

Objectif

- Montrer les avantages d'une comptabilité salariale certifiée swissdec et promouvoir la vente
- Coordonner le développement de swissdec avec les concepteurs de logiciels
- Version 3.0 fin 2013: 30 logiciels de comptabilité salariale

Champs d'activité

- Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale: offres
- Distribution et mise en service de la comptabilité salariale
- Développements de swissdec: impôt à la source, norme suisse en matière de droit aux prestations (KLEE)

Mesures

- Organiser quatre à cinq réunions par an avec la section concepteurs de logiciels de comptabilité salariale avec le soutien du centre opérationnel et du responsable de la commission technique
- Participation du centre opérationnel et du service spécialisé à des événements des concepteurs de logiciels de comptabilité salariale
- Voter la représentation pour la commission technique et l'assemblée de l'association (Fritz Meier-Brauns et Daniel Palik)
- Mettre des outils à disposition pour les événements et les formations à destination des partenaires des concepteurs de logiciels de comptabilité salariale

Destinataires des données salariales

Objectif

- Connaître le processus de création de valeur ajoutée de swissdec et les avantages d'une comptabilité salariale certifiée swissdec
- Augmenter le nombre de détenteurs de savoir-faire parmi les destinataires finaux
- Faire connaître la comptabilité salariale certifiée swissdec et promouvoir la vente
- Fournir l'assistance pour l'initialisation de la comptabilité salariale
- Accroître l'état de préparation à la réception et garantir une disponibilité 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24
- Les destinataires sont disposés à proposer une assistance et sont à même de le faire: Suva et OFS, assurances privées (20), administrations fiscales (6), caisses de compensation (72).

Champs d'activité

- Contrôle des employeurs AVS et Suva et conseil à la clientèle des assurances
- Suivi des clients par les fiduciaires, courtiers et agents
- Suva, assurances privées, OFS, caisses de compensation, offices des contributions

Mesures

- Former des réviseurs de l'AVS/ORP et des conseillers-clients
- Envoyer des profils pour l'initialisation des comptabilités salariales
- Créer des incitations pour la transmission
- Recruter des assureurs supplémentaires
- Connexion de tous les cantons via sedex
- Connexion de toutes les caisses de compensation au répartiteur
- Campagne concernant l'invitation à la déclaration sans formulaire

Projets

Planification des projets

«Ainsi, nous gagnons tous
du temps et de l'argent.»

Dr. Ulrich Fricker,
président de Direction de la Suva

Norme suisse en matière de salaire (ELM), aperçu de la production

	2010		2011				2012		
	3e tr.	4e tr.	1er tr.	2e tr.	3e tr.	4e tr.	1er tr.	2e tr.	3e tr.
Comptabilité salariale									
Certification version 2.1/2.2	59		2.2: 10		11				
Certification version 3.0	6				5				
Certification produit totale	Productif				83				
Introduction sur le marché des comptabilités salariales 2.2/3.0	Productif		60		?				
Transfert des données via le répartiteur	4 ^e prod. 54		5 ^e production: ?						
Reprise des données									
Suva, OFS, adm. fiscale BE, VD, 14 assurances dont 2 assureurs LPP, 59 CC AVS	Productif 75/152								
Suva, OFS, adm. fiscale. BE, VD 14 assurances dont 2 assureurs LPP, 59 CC AVS, 57 CCF	Préparation		Tests		Productif 131/155				

Aujourd'hui

Projet impôt à la source

La faisabilité du projet «Intégration de l'impôt à la source dans la norme suisse en matière de salaire» a été démontrée conjointement avec des représentants des administrations fiscales. L'étude de faisabilité concernant l'impôt à la source a été réalisée sous la direction du canton de Berne et avec la participation du service spécialisé. Les premiers résultats ont été établis en mars 2010 et présentés lors de la Conférence suisse des impôts. Celle-ci a décidé de passer à la prochaine étape. L'impôt à la source doit être intégré dans la version 4.0 de la norme suisse en matière de salaire (ELM).

Mandat de la Conférence suisse des impôts à swissdec:

- Lors de la séance du comité du 6 juillet 2010, l'association swissdec a signé le contrat pour le développement de la norme suisse en matière de salaire (ELM) en intégrant l'impôt à la source avec la Conférence suisse des impôts.
- Une étude de faisabilité correspondante a confirmé que la norme suisse en matière de salaire (ELM) existante était qualifiée pour une procédure de déclaration supplémentaire dans le domaine de l'impôt à la source entre les comptabilités salariales des personnes soumises à l'impôt à la source (SSL) et les offices des contributions cantonaux intéressés.
- L'élaboration d'un concept détaillé incluant celle d'un prototype s'étend d'août 2010 à mars 2011. Les cantons AG, BE, BL, BS, GE, VD, TI et ZH sont impliqués dans cette phase.
- Fin de la phase de conception: 31 mars 2011
- Phase de consultation interne: du 11 avril au 11 juin 2011 pour tous les cantons
- Présentation à la section concepteurs de logiciels de comptabilité salariale le 31 mai et le 29 juin 2011

Après l'approbation de la nouvelle norme par le canton de Genève, le dernier canton restant, la Conférence suisse des impôts (CSI) a donné son feu vert pour le projet.

- Le contrat entre l'association swissdec et la CSI a été signé le 17 janvier 2012.
- La section impôt à la source poursuit ses activités.
- La planification du projet a été élaborée et se présente comme suit:
 - Spécification du processus et de la structure des données à compter de janvier 2012
 - Elaboration d'un DRAFT pour la phase pilote vers fin juin 2012

- Phase pilote avec des entreprises, des concepteurs de logiciels de comptabilité salariale et des administrations fiscales choisis à partir de juillet 2012
- Transmission productive d'attestations de salaire à d'autres cantons à partir de décembre 2012
- Version 4.0 finale de la norme suisse en matière de salaire au premier trimestre 2013
- Certification des concepteurs de logiciels de comptabilité salariale avec la version 4.0 à partir du deuxième trimestre 2013
- Code de tarif fiscal uniforme à partir du 1^{er} janvier 2014
 - La nouvelle norme se rapporte au décompte mensuel de l'impôt à la source.
 - Le calcul de l'impôt à la source proprement dit ne fait pas partie de la norme.

Projet de norme suisse en matière de droit aux prestations (KLEE)

Concernant le droit aux prestations, l'étude préliminaire de la Suva est disponible et les volets consacrés à la LAA et à l'IJM ont été complétés. Fin août 2009, l'étude préliminaire a été soumise aux compagnies d'assurance dans le but de les inciter à réaliser le projet. La documentation a été présentée à l'Association Suisse d'Assurance (ASA) soumise pour consultation. Cela devait permettre d'obtenir un tableau représentatif des avis et d'inviter les compagnies intéressées à s'associer au développement ainsi qu'à la réalisation. Le concept général assorti d'un prototype bêta a été élaboré. Les compagnies suivantes se sont intéressées aux premiers résultats du team central: Suva, AXA Winterthur, Zurich, Groupe Mutuel, Visana, Helsana et National. Les réunions suivantes ont eu lieu: comité de pilotage du projet le 14 février 2012 et la section prestations le 14 mars 2012. D'ici fin 2012, le concept et un prototype alpha auront été développés. La clôture du projet et les premières certifications de comptabilités salariales sont attendues pour le 31 décembre 2014. L'exploitation de SUNET (saisie en ligne des déclarations de sinistres) sera poursuivie. L'application doit être considérée comme un complément et non comme un produit concurrent. Les principaux objectifs de swissdec sont la préparation correcte des données salariales au

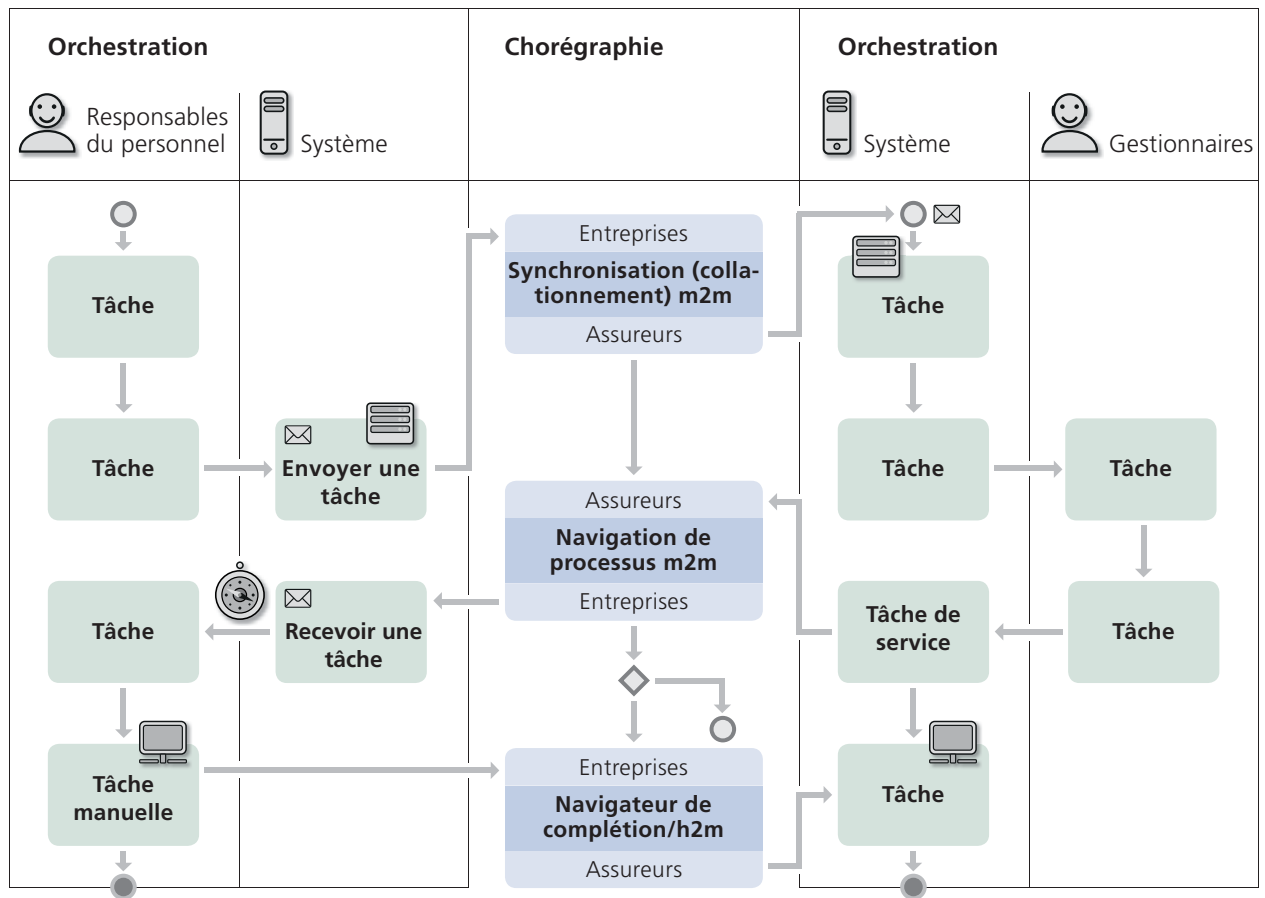
moyen d'une norme ouverte, sans rupture de média et la gestion électronique (workflow) de l'ensemble du processus au sein de l'entreprise. Swissdec chorégraphie les processus entre les assureurs et les entreprises.

Les coûts du projet pour la phase de conception et le prototype ont été budgétisés à 600 000 CHF. Au total, les coûts s'élèveront à 1 800 000 CHF. La participation de l'eAVS/AI et de l'OFS au projet a été saluée.

Les contrats pour les membres, la Suva et les assureurs concernés ainsi que le mandat de projet ont été établis et signés le 7 février 2012.

Marco Fritz a été choisi en tant que directeur de projet. Le contrat a été signé par le comité et Marco Fritz.

Processus visé pour le droit aux prestations



Les entreprises orchestrent le processus de gestion locale.

A l'aide de la chorégraphie, **swissdec** décrit la manière dont les différents processus interagissent entre eux.

Les assureurs orchestrent le processus de gestion locale.

Cartographie des processus swissdec

Cartographie des processus swissdec (normes suisses)

Processus

Norme suisse AFC <ul style="list-style-type: none"> Décompte de la TVA ... 												
Norme suisse en matière de droit aux prestations (KLEE) <ul style="list-style-type: none"> Processus de prestations intégré du droit à l'allocation (KLEE) 	?	?										
Norme suisse en matière de salaire (ELM) <ul style="list-style-type: none"> Entrée, mutation, sortie Déclaration uniforme des salaires 	?	?										
Outils, infrastructures et normes TI communs (XML, répartiteur, authentification, ...)	Domaines ERP	AVS	CCF	LAA	LAAC	IJM	LPP	Attestation de salaire	Enquête sur la structure des salaires	Impôt à la source	TVA	...

Réalisé
 En cours
 Vision
 En suspens

Calendrier

Mission	Date
Assemblée de l'association 2011, Olten	14.04.2011
Lancement du projet norme suisse en matière de droit aux prestations, Lucerne	15.04.2011
Audit par SQS (label de la protection des données SQS «GoodPriv@cy»), Lucerne	10.05.2011
Forum swissdec 2011: concepteurs de logiciels de comptabilité salariale/destinataires des données salariales, Stade de Suisse, Berne Wankdorf	18.05.2011
Séance du comité, Lucerne	05.07.2011
Conférence des sections, Berne	06.09.2011
Séance du comité, Lucerne	21.09.2011
Commission technique: adoption du concept détaillé et du prototype pour la norme suisse en matière de droit aux prestations (ELA), Lucerne	25.10.2011
Séance du comité, Lucerne	14.12.2011
Séance du comité, Lucerne	20.03.2012
Commission technique: version 4.0 avec impôt à la source et modifications OFS, Lucerne	27.03.2012
Assemblée de l'association 2012, Olten	19.04.2012
Audit de maintien de SQS: label de qualité de la protection des données SQS «GoodPriv@cy»	10.05.2012
Forum swissdec 2012: concepteurs de logiciels de comptabilité salariale/destinataires des données salariales, Stade de Suisse, Berne Wankdorf	23.05.2012
Séance du comité, Lucerne	28.06.2012
Conférence des sections, Berne	06.09.2012
Commission technique: version 4.0 Draft, Lucerne	23.10.2012
Séance du comité, Lucerne	18.09.2012
Séance du comité, Lucerne	18.12.2012
Séance du comité, Lucerne	05.03.2013
Commission technique: version 4.0 finale et concept de la norme suisse en matière de droit aux prestations (KLEE), prototype alpha, Lucerne	mars 2013
Assemblée de l'association 2013 à Olten	24.04.2013

swissdec, le label de qualité pour les comptabilités salariales, est une association non lucrative. Elle regroupe la Suva, l'Association Suisse d'Assurance (ASA), l'Office fédéral de la statistique (OFS), eAVS/AI et la Conférence suisse des impôts. En tant que plate-forme d'information centrale pour la standardisation de l'échange électronique des données via les systèmes de comptabilité salariale, swissdec soutient les concepteurs de logiciels lors de travaux de développement, vérifie et certifie des comptabilités salariales, favorise l'échange d'informations entre les parties prenantes et supervise la transmission des données conforme à la loi. www.swissdec.ch

**Rapport annuel 2011 de
l'association swissdec**
du 01.04.2011 au 31.03.2012

swissdec
Case postale
6002 Lucerne